

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

REGION LORRAINE
Bulletin technique n° 19 du 22 juillet 1999

Colza

Désherbage

Raisonner la stratégie en fonction de la flore susceptible de se développer dans la parcelle.

Le désherbage du colza reste toujours un des éléments principaux pour une bonne implantation du colza. Un colza mal implanté laisse vite envisager une mauvaise récolte.

Semer le colza dans de bonnes conditions, relativement tôt avant l'annonce d'une pluie pour une levée rapide et précoce. Le colza pourra ainsi rapidement étouffer les mauvaises herbes qui n'ont pas été détruites. Dès la récolte du précédent, réaliser si possible un "faux semis" pour faire lever un maximum de mauvaises herbes.

Même si dans certaines régions françaises (sud et ouest) où le colza ne revient pas fréquemment sur une parcelle, un traitement unique est possible. Un programme associant plusieurs matières actives est indispensable dans toutes les grandes régions productrices de colza, comme la Lorraine.

Les désherbants de post-levée actuels ne permettent pas de contrôler la flore adventice dicotylédone. Seul un programme associant des produits de pré-semis et de pré-levée ou post-levée précoce est envisageable.

Dans ces conditions, des connaissances de base sont indispensables pour réaliser un bon désherbage :

- Connaître la flore susceptible de se développer dans la parcelle.
- Adapter les désherbages en fonction de la flore potentielle (4 ou 5 adventices les plus présentes).
- Appliquer éventuellement un programme différent dans la parcelle et la bordure. En effet, les infestations en géranium, bromes, crucifères diverses ont souvent lieu depuis la bordure. Une généralisation de ces adventices sur l'ensemble de la parcelle ne compliquera que davantage les désherbages des campagnes ultérieures.
- Une bonne connaissance des produits utilisés et de leurs techniques d'application de sorte à améliorer leur efficacité : incorporation rapide après le traitement pour les présemis, application immédiatement après le semis pour le Colzor ou le Butisan S.

Un traitement de **pré-semis est obligatoire** dans les parcelles lorraines.

Les deux produits suivants peuvent être utilisés :

- *trifluraline* (Tréflan, Brassix,...) sert de traitement de base dans de nombreuses parcelles et permet de désherber les dicotylédones classiques (véroniques, coquelicots, stellaires, alchemilles, gaillets, vulpins,...).
- *napropamide* (Dévrinol, Colzamide,...) représente la meilleure solution pour maîtriser les infestations en géraniums et matricaires. Il doit néanmoins être complété par un produit de post-semis (Colzor, Butisan, Novall).

Dans la majorité des cas, les produits de présemis ne sont pas suffisants. En Lorraine, le désherbage du colza nécessite un désherbant de pré-semis et un de post-semis.

- ***Butisan S*** en pré-levée à 1,5 l/ha peut présenter quelques problèmes de sélectivité sur sol battant ou filtrant. Un fractionnement pré-levée + post-levée précoce, au stade 1ère feuille pointante, peut être effectué (cas de Butisan S et de Novall).
- ***Novall à 2,5 l/ha*** en pré-levée et post-levée précoce, produit à base de métazachlore et de quinmerac. Cette dernière matière active le renforce sur gaillet et euphorbe par rapport au Butisan S.
- ***Colzor à 6 l/ha*** ou 5 l/ha en sol sableux présente une bonne efficacité sur capselle, gaillet, passerage et sisymbre. Il reste nettement insuffisant sur coquelicot et nécessitera un programme avec du Tréflan pour cette adventice. Ce produit, très influencé par les conditions d'humidité au moment de l'application, sera positionné le plus près possible du semis.



Bientôt les semis :
Comment désherber ?

Service Régional de la Protection des Végétaux
38, rue Sainte Catherine
54043 NANCY CEDEX
☎ : 03.83.30.41.51
Fax : 03.83.32.00.45

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de Lorraine

Le Directeur-Gérant :
D. VERBEKE

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2011 AD
ISSN n° 0980-8507

Abonnement annuel : 380 F





Des programmes à trois produits (Tréflan ou Dévrinol + Colzor + Butisan) peuvent être nécessaires sur certaines parcelles très sales avec présence de passerage.
Le coût de tels programmes commence à devenir prohibitif. Ils peuvent aussi se limiter à la bordure afin d'éviter la colonisation de toute la parcelle par ces adventices.

Tous ces produits de pré-levée, post-levée précoce ont une action graminicide sur vulpins et paturins.
Il reste des crucifères indestructibles dans le colza (calépine, caméline,...). Aucun herbicide, actuellement homologué sur colza, ne permet de détruire cette flore qu'il faudra prendre en compte au moment du désherbage des autres cultures, de la rotation, tout comme les herbicides du colza détruisant certaines adventices difficiles à détruire dans le blé.
Associer au mieux les **techniques culturales** et l'utilisation des **désherbants**, de sorte à avoir une parcelle le plus propre possible, un atout pour la récolte 2000 et un risque moindre de développement des adventices pour les prochaines campagnes.

Quelques exemples de progamme de désberbage du colza

Pré-semis	Pré-levée Post-semis précoce	Commentaires
Tréflan - 2,5 l	Butisan - 1,5 l ou fractionné	Bon rapport qualité - prix
Tréflan - 2,5 l	Novall - 1,8 l	Bonne efficacité globale. Utiliser 1,8 à 2 l pour obtenir une bonne efficacité en cas de forte infestation de capselle
Tréflan - 2,5 l	Colzor - 6 l	Plus efficace sur gaillet, coquelicot. La dose de Colzor ne doit pas être inférieure à 5 l, sinon l'efficacité sur capselles, passerage et repousses de céréales sera insuffisante
Tréflan - 2,5 l + Dévrinol - 2,2 l		Envisageable en absence de capselle et présence de matricaire et géranium
Dévrinol - 2,2 l	Butisan - 1,5 l	Bonne efficacité sur capselle et géranium

D'autres programmes sont envisageables en fonction des flores plus spécifiques dans certaines parcelles.

Si des vulpins résistants aux anti-graminées à absorption foliaire (type fol ou dime) sont apparus dans la culture du blé, les désherbants de pré-levée efficaces sur graminées permettront une destruction partielle de ces adventices.
Les traitements de rattrapage, essentiellement anti-graminées, seront à envisager en fonction des adventices présentes dans la parcelle au début de l'automne et feront l'objet d'une communication ultérieure.